



CAMEROON RADIO TELEVISION

COMMUNIQUE N°..... CRTV/DG/DAF/DMA/SM/GAE PORTANT
PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 007/DC
/CRTV/CIPM/2024 DU 18 OCTOBRE 2024 POUR L'ACQUISITION DE
MATERIEL ET MOBILIER DE BUREAU A LA CRTV, EXERCICE 2024.

FINANCEMENT : BUDGET CRTV, EXERCICE 2024

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des candidats ayant participé à la Demande de Cotation dont l'objet est susmentionné que la société **AFRIK ENERGIE 69 SARL, Tél : 699 28 17 43**, a été déclarée attributaire de la Lettre-commande relative à ladite consultation pour un montant **TTC de F CFA 22 395 150 (Vingt-deux millions trois cent quatre-vingt-quinze mille cent cinquante)** et un délai de **soixante (60) jours**.

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre attache avec la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, mail : pendacrvt@gmail.com, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, y compris leurs cautions de soumission, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'organisme en charge de la régulation des Marchés Publics.

Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Fait à Yaoundé, le

Le Directeur Général,

Charles NDONGO

Ampliations :

- MINMAP
- ARMP
- Intéressés ;
- Archives.